



## Communiqué de presse

### Premiers résultats de « Mon observatoire du développement durable » dans les établissements, structures et services sanitaires, médico-sociaux et sociaux

*Pour le premier recueil de données de « Mon observatoire du développement durable », 426 établissements, structures et services sanitaires, médico-sociaux et sociaux se sont mobilisés. Il ressort de l'analyse des résultats que, si ces structures ont bien identifié les enjeux du développement durable, elles ont besoin d'éléments de méthodologie pour structurer leur démarche. Des pistes d'actions concrètes leur sont proposées par l'Observatoire en matière de pilotage et de déclinaison de leurs stratégies de développement durable (par exemple concernant le bien-être au travail ou le suivi des consommations énergétiques).*

Le **premier recueil des données de l'Observatoire du développement durable**, créé dans le cadre de la convention relative au développement durable signée en mai 2017 par les acteurs des champs sanitaire, social et médico-social (FHF, FEHAP, FHP, UNICANCER, Nexem, UNIOPSS, FNEHAD, SYNERPA, FNAQPA), les pouvoirs publics (ministère des solidarités et de la santé, ministère de la transition écologique et solidaire) et l'agence nationale d'appui à la performance (ANAP), **a eu lieu entre le 1<sup>er</sup> juin et le 11 septembre 2017 sur la base du volontariat des structures**. Les données recueillies par l'ANAP portaient sur 32 questions réparties en 6 enjeux : sociétal, social, environnemental, achats responsables, économie et gouvernance. L'Observatoire a pour finalité de mesurer le degré de maturité des démarches de développement durable initiées par les adhérents des signataires de la convention.

Pour cette première édition de l'Observatoire, **426 établissements, structures ou services sanitaires, médico-sociaux et sociaux ont répondu**. Le questionnaire a mobilisé principalement les directeurs de ces structures, ce qui témoigne de la transversalité et de l'importance du sujet.

Les analyses tirées de ces résultats doivent être considérées avec précaution compte tenu de la taille de l'échantillon et ne peuvent donc être directement extrapolées à l'ensemble des structures des secteurs sanitaires, sociaux et médicaux sociaux.

**Plusieurs enseignements peuvent toutefois en être tirés, en termes de maturité des établissements, structures et services ayant répondu sur le thème de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) dans une démarche de Développement durable :**

- en termes de gouvernance, les structures sont sensibilisées aux enjeux de développement durable bien que des progrès restent à faire (38% de maturité médiane<sup>[1]</sup>) ;
- les volets social et sociétal présentent les taux de maturité des répondants les plus élevés (50% de maturité médiane) ;
- le volet environnemental est représentatif de la difficulté des structures à objectiver leurs résultats (33% de maturité médiane) ;
- les volets économique et achats sont révélateurs d'une stratégie en matière de développement durable qui peine à se traduire en actions concrètes et mesurables (35% de maturité médiane).

**En synthèse, les établissements, structures et services ayant répondu ont identifié les enjeux d'une démarche RSE mais ont besoin d'éléments de méthodologie pour structurer leur démarche. D'ores et déjà, des pistes d'actions personnalisées sont proposées aux structures ayant répondu :**

- intégrer davantage le développement durable comme axe essentiel du projet de la structure ;
- développer des outils pour faciliter le pilotage opérationnel de la stratégie en matière de développement durable ;
- identifier, former et valoriser les ressources clé en matière de développement durable dans la structure ;
- développer leurs actions concernant le champ social, en particulier le développement du bien-être au travail ;
- développer des outils pour permettre le suivi de la maîtrise des consommations, en particulier énergétique ;
- concrétiser les engagements d'achat responsable ;
- engager les actions de réduction des ordures ménagères et des déchets alimentaires.

**L'ensemble des résultats peut être consulté à l'adresse suivante :**

<http://www.anap.fr/ressources/publications/detail/actualites/mon-observatoire-du-developpement-durable-premiere-campagne-de-collecte-donnees-2017>

**La deuxième campagne des données de « Mon observatoire du développement durable » qui aura lieu en 2018 permettra de mesurer la prise en compte des enjeux de développement durable dans les secteurs sanitaires, sociaux et médicaux sociaux**

**Contacts presse :**

\* Ministère des solidarités et de la santé :

- Direction générale de l'offre de soins : Alexandra Béchard - [alexandra.bechard@sante.gouv.fr](mailto:alexandra.bechard@sante.gouv.fr)
- Direction générale de la cohésion sociale : Chimène Mandrin - [dgcs-com@social.gouv.fr](mailto:dgcs-com@social.gouv.fr)

\* ANAP : Lamiel DENISSE – [lamiel.denisse@anap.fr](mailto:lamiel.denisse@anap.fr)

<sup>[1]</sup> Chaque question permet aux répondants de se classer sur une échelle de 1 à 5. Pour chaque enjeu, un niveau de maturité médian a été calculé.

---

<sup>[1]</sup> Chaque question permet aux répondants de se classer sur une échelle de 1 à 5. Pour chaque enjeu, un niveau de maturité médian a été calculé.